

922.4

A. N. VALIQUET, O. M. I.

BIOGRAPHIE

DU REVEREND

Père Flavien Durocher

O. M. I.

**Premier Curé de Saint-Sauveur
de Québec.**



Rendons gloire aux illustres aïeux
de notre race : magnifique fut leur
puissance, éminentes furent leurs
vertus.

ECCLI. XLIV, 1.

QUÉBEC

920.41
D⁵⁵

Flavien Durocher O. M. I.

62035



A. N. VALIQUET, O. M. I.

BIOGRAPHIE

DU REVEREND

Père Flavien Durocher

O. M. I.

**Premier Curé de Saint-Sauveur
de Québec.**



Rendons gloire aux illustres aïeux
de notre race : magnifique fut leur
puissance, éminentes furent leurs
vertus.

ECCLI. XLIV, 1.

QUÉBEC

Nihil obstat

A.-E. GOSSELIN, ptre,
Censor designatus

Imprimatur,

LIBRARY
† L.-N., Archi. de Québec.
LIBRARY

BX
4705
D875V35
1911

Au Révérend Père J. Dozois, O. M. I.,
Provincial,

Montréal.

Mon Révérend Père,

La Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Sauveur, aidée des citoyens et des autres sociétés de Québec, érigera, en 1912, la statue du Révérend Père Flavien Durocher, O. M. I. Elle figurera avec honneur sur une place publique qui portera son nom, grâce à la bienveillance de la Corporation de Québec. A la demande du Comité d'organisation et de souscription, je publierai, si vous l'avez pour agréable, la notice biographique de ce grand missionnaire, devenu le premier curé de Saint-Sauveur de Québec, après de longs et fructueux travaux dans les régions sauvages.

Bien que son nom soit encore en vénération dans toutes les familles, après trente-quatre ans, ses œuvres et ses vertus ne sont connues que d'une manière vague du plus grand nombre de ceux qui jouissent de ses bienfaits et des fruits de ses labeurs.

Ne convient-il pas de faire revivre son souvenir autrement que par le bronze, et de donner à son monument une signification juste et vraie ?

Il y a tant de statues qui s'élèvent de nos jours !... Ne convient-il pas de dire aux passants que celle-ci a sa raison d'être, puisqu'elle est, dans la pensée de ceux qui l'ont érigée, la mise en pratique de cette parole des Saints Livres : " Rendons gloire aux illustres aïeux de notre race : magnifique fut leur puissance, éminentes furent leurs vertus. Ils se sont montrés dignes de leur vocation ; ils ont commandé aux hommes de leur temps, et les nations ont reçu de leur sagesse des paroles toutes saintes ; ils ont été glorifiés parmi leurs contemporains ; pendant leur vie, on les a chantés... Ils ont mérité une honorable sépulture et leur nom vivra de génération en génération. Que les peuples se disent leur sagesse et publient leurs louanges." —(Eccli. XLIV, 1-15).

J'ai puisé largement, pour cette biographie, dans des pages publiées jadis pour l'édification des Oblats, et dans d'autres documents portant le cachet de la vérité.

Mon travail de recherches, de même que mon mérite, a donc peu de valeur.

Je me conforme d'avance au jugement que vous porterez sur cette biographie, ainsi qu'à celui de l'autorité diocésaine.

Je déclare que les mots : *Saint, Serviteur de Dieu* et autres semblables, qui se rencontrent dans ces pages, n'ont qu'un sens purement humain ; je n'attribue également qu'une portée historique aux faveurs mentionnées ici, ne voulant en rien prévenir le jugement de la sainte Eglise Romaine, seule compétente en ces matières.

Veillez agréer, mon Révérend Père, l'assurance de mon respectueux dévouement et de mon obéissance parfaite en N. S. et M. I.

A. N. VALIQUET, O. M. I.,
Saint-Sauveur de Québec.

Mars 1911.

L. J. C. et M. I.

Eglise N.-D. des Victoires,
Woonsocket (en mission).

le 13 mars 1911.

Au Révd Père A. N. Valiquet O. M. I.
St-Sauveur de Québec.

Révérend et cher Père,

Décidément, vous avez le culte de nos morts et je vous en félicite de tout cœur. L'idée que vous avez eue d'écrire la notice biographique du défunt

et toujours cher Père Flavien Durocher me plaît souverainement et cette notice sera ce que j'appellerai un pendant fraternel au monument que les paroissiens de St-Sauveur élèveront en 1912 à la mémoire de l'Oblat qui a été leur père dans toute la force du mot.

Je demande à Dieu et à sa très sainte Mère de vous bénir ainsi que l'œuvre que vous avez entreprise avec tout votre cœur pour la gloire de Dieu et pour la glorification du bon et vénéré Père Durocher.

Veillez croire à mon entier dévouement,

J.-N. DOZOIS, O. M. I.
Provincial.



CHAPITRE I

Naissance—Premières années—Études.

Au milieu du dix-huitième siècle, sur la paroisse de Saint-Antoine de Verchères, appartenant alors au diocèse de Québec, aujourd'hui à celui de Saint-Hyacinthe, vivaient deux époux vertueux, descendant d'une des meilleures familles de l'Anjou.

Ils jouissaient d'une certaine aisance, léguée par leurs ancêtres et augmentée par le travail et l'économie.

Ils se nommaient Olivier Durocher et Marie-Louise-Angélique Courtemanche.

Olivier Durocher était fils de Olivier, chirurgien-médecin, dont les parents étaient venus de Saint-Maurille, diocèse d'Angers, France, à la fin du dix-septième siècle.

Il combattit bravement dans les rangs de la milice, à la bataille de Carillon, (1758). Il fut même un instant du nombre des morts. Mais on s'aperçut qu'il respirait encore. On le releva, et,

sa jeunesse aidant,—il avait seize ans,—il se rétablit si bien qu'il prolongea ses jours jusque près de sa quatre-vingtième année.

Par sa mère, il remontait à Blaise Juillet dit Avignon, un des braves qui périrent sous les coups des Iroquois, dans l'expédition du célèbre Dollard des Ormeaux.

Ces deux époux, bénis de Dieu sous les rapports spirituels et temporels, eurent pourtant le regret de ne compter qu'un enfant.

Il se nommait aussi Olivier. Elevé dans la crainte de Dieu et la fidélité aux pratiques de la piété, il eût désiré entrer dans l'état ecclésiastique ; mais ses parents l'en dissuadèrent, ne voulant pas voir s'éteindre leur nom avec leur existence.

Cette raison ne dut pas paraître au jeune homme bien convaincante. Il eût pu répondre ce que le Fondateur des Oblats répondit à son oncle qui voulait aussi, pour le même motif, le retenir dans le siècle : "Ne serait-ce pas un grand honneur pour notre famille, de finir par un prêtre ?"

La suite des événements démontrera pourtant que la Providence guidait les parents dans la direction de leur fils.

Le 20 janvier 1794, il épousa une jeune personne douée de piété, de savoir et d'une forte éducation puisée chez les Ursulines de Québec. C'était Mlle Geneviève Durocher, fille d'un autre descendant de la même famille, établi à Saint-Jean, Ile d'Orléans.

Les nouveaux époux s'établirent sur la ferme paternelle, à Saint-Antoine, sur la rivière Richelieu. Bénis du ciel, ils se virent entourés de dix enfants.

C'est de cette famille distinguée que sortit le R. P. Flavien Durocher, O. M. I.

Deux de ses frères, devenus prêtres, honorèrent l'Eglise par leurs œuvres et leurs vertus. Deux de ses sœurs se firent religieuses. La plus jeune fut la fondatrice de l'illustre congrégation des Sœurs des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie.

Flavien vint le quatrième prendre place au foyer ; c'était le 6 septembre 1800. Il fut porté à l'église de Saint-Antoine ce même jour.

Dès son bas âge, il connut la voie rude par laquelle la Providence fait passer ceux qu'elle appelle à de grandes choses.

Il commença dès lors aussi à donner des signes non équivoques de la fermeté d'âme dont il devait faire preuve toute sa vie.

La lenteur semble être tout d'abord ce qui domine dans son caractère.

A l'école élémentaire, il était classé parmi les élèves de peu de mémoire ; il n'obtenait que peu de succès et au prix de beaucoup de temps et de travail.

A l'âge de douze ans, il fut envoyé au collège de Montréal, dirigé par Messieurs les Sulpiciens.

Pendant les premières années, il éprouva de nombreuses difficultés qui eussent été insurmontables pour d'autres moins laborieux que lui. Sa bonne volonté, voilée par une certaine timidité, n'ayant pas été comprise, il reçut de la part de ses maîtres de fréquentes réprimandes, ainsi qu'en témoigna son frère, M. Calixte Durocher, qui avait étudié avec lui.

Il réussissait si peu, que ses parents voyant l'inutilité de leurs efforts, pensèrent à le retirer du collège. Le jeune homme supplia son père d'attendre encore quelques mois ; il redoubla de prière et de travail ; et Dieu, qui veillait sur son futur apôtre, lui fit trouver un protecteur dévoué, un directeur expérimenté de la jeunesse dans M. l'abbé Rocque. "C'est une intelligence lente, disait celui-ci, mais elle finira par se développer."

Le maître avait raison : les dernières classes de Flavien, sans être brillantes, lui permirent de soutenir la concurrence de ses confrères, et tous ceux qui l'avaient connu dans ses premières années d'études, étaient surpris du changement opéré.

Le travail, la piété, le désir de devenir un prêtre utile à l'Eglise, avaient triomphé de la lenteur de la mémoire et de la faiblesse du talent. N'était-il pas dès lors, mieux préparé que d'autres plus richement doués aux luttes de la vie, aux œuvres importantes auxquelles Dieu le destinait ?

Son autre frère, M. l'abbé Eusèbe Durocher, rendit le témoignage suivant sur les bonnes dispositions de Flavien :

“Dès son jeune âge, il s'appliquait à bien faire toute chose. Il étudiait continuellement, même pendant les récréations. De retour dans sa famille, pour les vacances, il employait son temps à repasser ses matières de classe et à préparer une nouvelle année.

“Quand il avait pris un parti, on pouvait difficilement lui faire modifier son opinion. Il passait, dans la famille, pour un entêté.

“Notre père, homme d'autorité et d'énergie peu communes, avait compris qu'il chercherait en vain à le conduire par la sévérité. Aussi, était-ce tou-

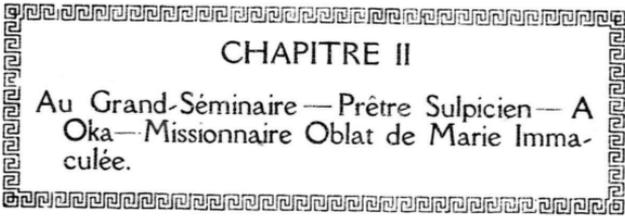
jours par des moyens de douceur qu'il l'amenait à ce qu'on désirait de lui.

“Tout jeune encore, il était sérieux, ayant peu de goût pour les jeux qu'il considérait comme un temps perdu pour l'avenir.

“A la maison, comme au collège, il aimait la solitude et les entretiens utiles.

“Il se plaisait dans la prière et les autres pratiques de piété. Aussi n'étions-nous pas étonnés de l'entendre dire qu'il voulait devenir prêtre.”





CHAPITRE II

Au Grand-Séminaire — Prêtre Sulpicien — A
Oka — Missionnaire Oblat de Marie Imma-
culée.

En 1817, le jeune Flavien Durocher entra au Grand Séminaire de Montréal. Il n'avait donc que dix-sept ans.

Le sérieux de son caractère, son amour de l'étude et sa jeunesse permirent à ses supérieurs de l'employer quelques années à l'enseignement, ce qui contribua beaucoup à le mûrir davantage dans ses bonnes dispositions et à le préparer lentement à recevoir les saints Ordres.

Après trois années d'études théologiques, durant lesquelles il gravit pieusement les degrés de l'autel, il reçut la prêtrise le 29 septembre 1823, des mains de Mgr Jean-Jacques Lartigue, évêque de Telmesse, administrateur du district de Montréal et plus tard premier évêque de ce diocèse.

Il fut tout de suite nommé vicaire de la paroisse de Notre-Dame. Il y exerça son zèle sous la sage direction des Messieurs de Saint-Sulpice,

et sentit croître en son âme un goût prononcé pour la vie régulière.

Il sollicita plusieurs fois son admission dans la Société, dont les membres l'édifiaient et l'attiraient chaque jour.

Pourquoi n'obtint-il pas immédiatement ce qu'il désirait pour des motifs si purs ? On ne saurait le dire. La réponse à cette question est restée sous la garde discrète des supérieurs de Saint-Sulpice.

En 1825, le jeune prêtre quittait le vicariat de Montréal, pour celui de la ville des Trois-Rivières, appartenant alors et jusqu'en 1852, au diocèse de Montréal. Il y travailla pendant deux ans, sous l'habile direction du grand vicaire Cadieux.

Malgré les consolations qu'il trouvait à se dévouer au bien des âmes, l'abbé Durocher ne pouvait oublier la vie de communauté qu'il avait goûtée à Notre-Dame, et pour laquelle il avait de longtemps senti de l'attrait. Hélas ! il n'y avait alors aucune congrégation religieuse proprement dite en Canada, et les Sulpiciens ne paraissaient pas avoir changé d'opinion à son égard.

Habitué dès son enfance à se jouer des obstacles, il fit instances sur instances près des autorités de Notre-Dame, pour être admis dans la

société de Saint-Sulpice, qui lui réservait quelques-uns des avantages de la vie religieuse.

Sa persévérance fut enfin couronnée de succès : il fut admis dans les rangs des Fils de Monsieur Olier, en 1828. Après deux ans employés aux divers ministères que remplissent ces messieurs dans la ville de Montréal, les supérieurs l'envoyèrent à Oka, ou Lac des Deux-Montagnes, pour y remplacer M. de Bellefeuille. Cette obéissance comblait ses désirs, car bien souvent il avait manifesté un vif attrait pour les missions sauvages.

Donnons quelques renseignements sur cette mission du Lac des Deux-Montagnes, afin de mieux indiquer le genre d'apostolat auquel se livra l'abbé Durocher.

En 1717, les Messieurs de Saint-Sulpice avaient obtenu du gouverneur et lieutenant-général du roi de France, un terrain de trois lieues et demie de front sur trois lieues de profondeur. Ce terrain est sur le côté nord du lac, grande nappe d'eau limpide formée par l'élargissement de la rivière Ottawa, au-dessus de l'endroit où elle se jette dans le fleuve Saint-Laurent.

Le 1^{er} mars 1735, le roi de France agrandissait encore la seigneurie en donnant à la Société, trois autres lieues de profondeur.

A la suite de ce don royal, les Messieurs de Saint-Sulpice transportèrent à grands frais, sur ces terres, les Iroquois, les Algonquins et autres descendants des tribus dispersées et, alors, établis au Sault-au-Récollet.

Ils leur bâtirent une église, un couvent pour les filles et une école pour les garçons.

Ce fut là que M. Durocher alla résider pour donner ses soins aux Algonquins. Il y demeura quatorze ans.

Avec son ardeur accoutumée, il se livra à l'étude de la langue algonquine, et il en surmonta si bien les difficultés, qu'il put bientôt composer une grammaire et un dictionnaire qui eurent les honneurs de l'impression, et dont un exemplaire fut présenté au Souverain Pontife Grégoire XVI.

Le caractère léger de ces tribus sauvages, leur insouciance à soutenir un établissement permanent, leur peu de goût pour l'agriculture, furent cause que, malgré les soins spirituels et les immenses sacrifices matériels que s'imposaient les Messieurs de Saint-Sulpice, le nombre de leurs protégés diminuait chaque année ; ils désertaient la mission pour s'enfoncer dans les bois, et y vivre misérablement de pêche et de chasse.

L'abbé Durocher, voulant leur être utile et se dévouer à leur salut, demanda plusieurs fois à ses

supérieurs, la permission de suivre ces familles errantes, sinon toute l'année, du moins à l'époque de la chasse. C'est une des rares circonstances où il ne réussit pas dans ses projets.

Mais son zèle mis à l'épreuve, n'en sortit que plus vigoureux, et nous allons voir comment il sut tourner la difficulté. La Providence qui voulait un apôtre généreux pour les missions sauvages, lui prépara les voies d'une manière admirable.

Les RR. PP. Oblats étaient en Canada depuis le 2 décembre 1841, appelés par le grand évêque de Montréal, Mgr Ignace Bourget.

L'abbé Durocher avait eu quelques relations avec les missionnaires, puisque le R. P. Léonard, ancien Sulpicien d'Oka, était entré chez eux. De plus, à l'époque où il éprouvait des refus qu'il considérait comme un obstacle à son zèle, son frère, l'abbé Eusèbe, faisait une retraite à Longueuil, résidence des missionnaires Oblats. L'abbé Flavien étant venu le voir, demanda divers renseignements sur la congrégation nouvelle et, entre autres, si l'on pouvait espérer que les Oblats se chargeraient des missions sauvages.

La réponse fut affirmative.

Ce fut un trait de lumière qui lui montra la voie dans laquelle il devait entrer pour s'y dé-

vouer, y consacrer sa vie au salut des âmes les plus délaissées. La devise des Oblats : *J'ai été envoyé pour évangéliser les pauvres*, lui apparut comme la sienne propre, et sans retard, il voulut se préparer à la réaliser dans toute sa perfection.

Autorisé par ses supérieurs, il dit adieu à ses fidèles du Lac des Deux-Montagnes et, le 28 septembre 1843, après vingt ans de ministère sacerdotal, il va se faire simple novice.

Enfoncé dans la solitude, le silence, la réflexion, il y renouvelle sa ferveur, son zèle, son esprit apostolique.

Durant un an, il vit de prière, de foi, de charité, de régularité ; il s'y affermit dans les vertus de pauvreté et d'obéissance, qu'il pratiquait déjà sans y être lié par des vœux.

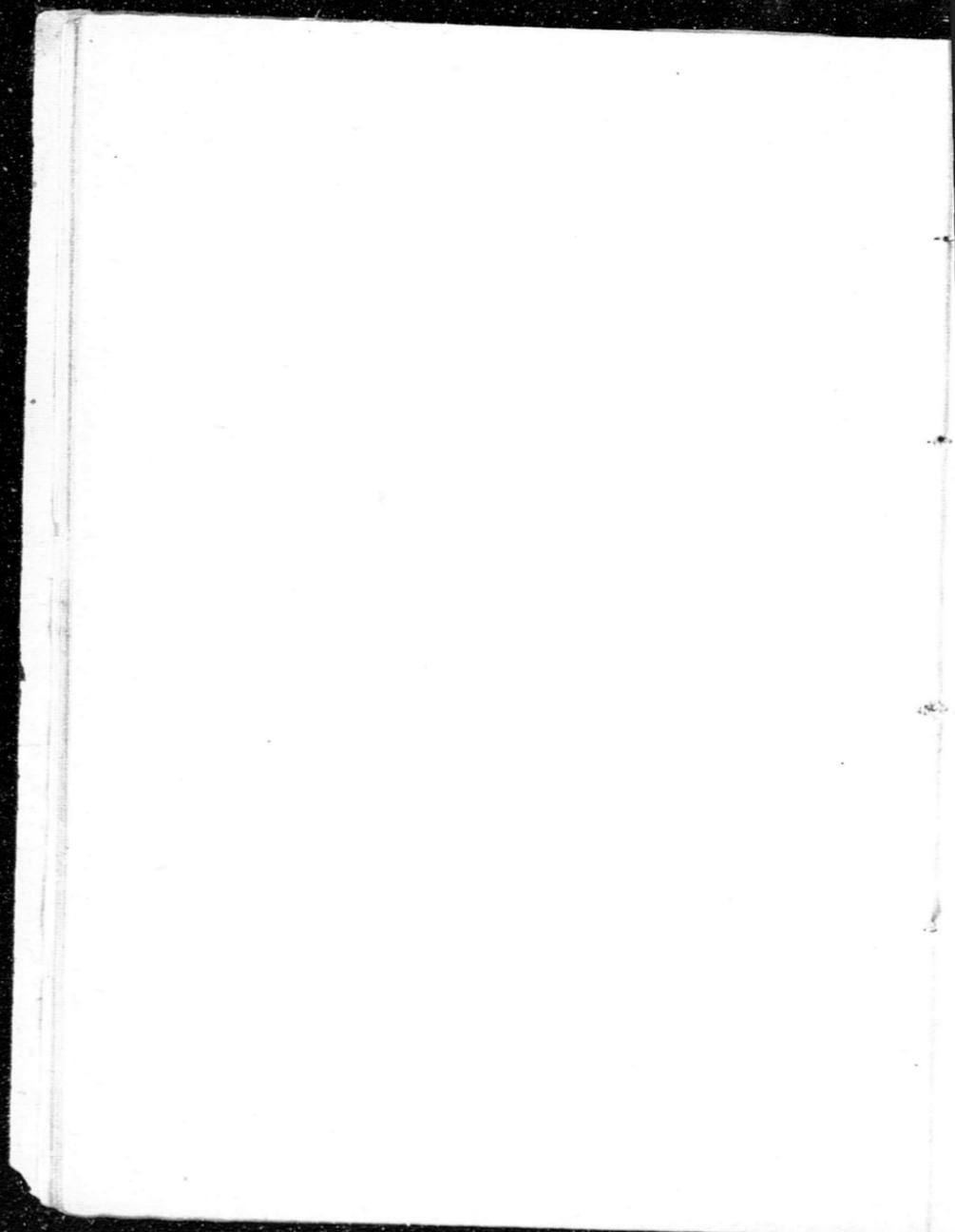
L'année révolue, il ne se crut pas suffisamment préparé pour le genre d'apostolat auquel il aspirait. Imitant Jésus, le modèle des missionnaires, qui après trente ans de vie cachée, voulut encore se retirer au désert, le P. Durocher demanda et obtint de prolonger son noviciat au sein des régions sauvages.

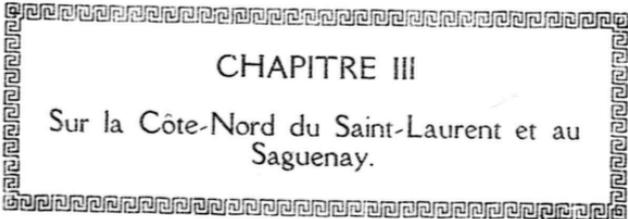
Après avoir fait ses premières armes, lorsqu'il n'avait plus aucun doute sur sa vocation ni sur la volonté de Dieu et de ses supérieurs, il fit joyeu-

sement, généreusement son sacrifice, par les vœux perpétuels de religion, le jour de la Nativité de Marie Immaculée, 8 septembre 1846.

Il était heureux, parce qu'il atteignait enfin le but où tendait son âme depuis de longues années ; heureux parce qu'il se sentait encore jeune et vigoureux pour s'élançer comme un athlète dans la carrière où son ardeur apostolique trouvait une entière satisfaction.







CHAPITRE III

Sur la Côte-Nord du Saint-Laurent et au
Saguenay.

Nous sommes en octobre 1844. Un vaste champ d'évangélisation vient de s'ouvrir devant le zèle des missionnaires Oblats. Depuis deux ans, ils ont semé la divine parole dans les villes et les campagnes de la région de Montréal. Leur voix apostolique a été entendue non seulement des populations à convertir, mais aussi des pasteurs chargés des âmes encore assises dans les ombres du paganisme.

Déjà vers l'Est, ils sont appelés sur les côtes et les sommets qui se mirent dans les flots verts du golfe Saint-Laurent et du Saguenay ; bientôt ils vont remonter, par l'Ottawa et les grands lacs, jusqu'à la Rivière Rouge ; et, traversant les immenses plaines de l'Ouest, ils vont porter la bonne nouvelle aux tribus guerrières, voisines du pôle nord et de l'océan Pacifique. En sorte qu'on peut leur appliquer cette parole du Psalmiste :

Leur voix se répand par toute la terre ; leurs accents se font entendre jusqu'aux extrémités du monde.

Par une admirable disposition de la Providence, le R. P. Durocher venait de terminer son noviciat, lorsque Mgr Joseph Signay, archevêque de Québec, fit appel au dévouement des Oblats pour l'évangélisation de tous les nouveaux établissements du Saguenay et de toutes les missions disséminées sur la Côte Nord jusqu'au haut Labrador.

C'était un honneur et en même temps une lourde charge. A cette époque (1844), les communications avec ces postes étaient rares et très pénibles. La colonisation était à ses débuts, même dans ce qui forme aujourd'hui les florissantes paroisses de Chicoutimi et de toute la vallée du Saguenay et du Lac St-Jean. Il fallait donc des missionnaires d'une vertu solide, d'un savoir-faire éprouvé et d'une santé robuste.

Le R. P. Honorat fut nommé supérieur de ces missions, avec trois confrères, dont le R. P. Durocher.

Les missions montagnaises échurent surtout à ce dernier, puisqu'il était entré dans la Congrégation.

tion des Oblats avec l'espoir fondé de s'occuper tout spécialement des missions sauvages.

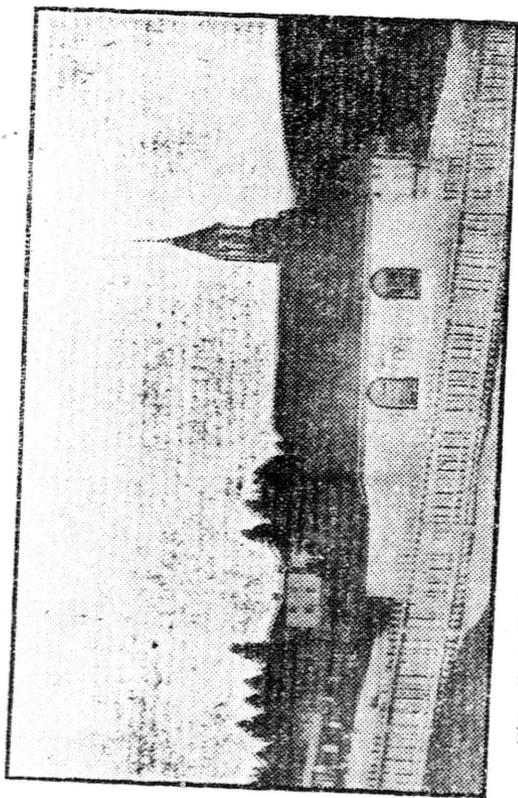
Ainsi qu'on le voit dans les Relations des Jésuites, ces missions du Saguenay et de la Côte Nord avaient vu de beaux jours autrefois ; elles avaient compté de nombreux chrétiens, animés de l'esprit de foi et contenues dans les bonnes mœurs par une piété éclairée.

Mais depuis la mort de leur dernier missionnaire, le R. P. de la Brosse, elles avaient bien perdu de leur ancienne ferveur. (1)

Il est facile de comprendre que la religion s'était affaiblie chez ces peuplades presque entièrement abandonnées à elles-mêmes.

Monseigneur l'archevêque de Québec envoyait bien chaque année, des prêtres pour les visiter ; mais avec tout leur zèle et leur courage à affronter des dangers sans nombre, que pouvaient-ils faire ? Ils ne passaient que quelques jours parmi

(1) Le P. de la Brosse est décédé le 11 avril 1782, assisté de M. Compain, curé de l'Île-aux-Coudres. (Voir un article de Mgr C. O. Gagnon, Bulletin des Rech. Hist., vol. IV, p. 77). Une légende dit que la cloche de la chapelle ainsi que celles de toutes les chapelles de la Côte, sonna au moment de la mort du grand missionnaire, auquel succéda le R. P. Durocher, soixante-et-deux ans plus tard, (1782-1844).



Chapelle de Tadoussac, construite en 1740 par le R. P. Coequant, S. J.

les Sauvages, quand il aurait fallu résider au milieu d'eux. La plupart ignoraient la langue montagnaise, et les sauvages devaient se confesser et recevoir l'enseignement religieux par interprète. Aussi, un grand nombre étaient-ils retombés dans l'ignorance des vérités de la religion. Qu'on en juge par le fait que lors de sa première visite, le P. Durocher trouva seulement trois ou quatre personnes, sur toute la Côte, en état de recevoir les sacrements.

Tout en s'occupant des Sauvages, il évangélisait aussi les familles canadiennes qu'il rencontrait çà et là.

Le théâtre de son zèle avait plus de deux cent cinquante lieues d'étendue.

Les fatigues et les privations de tout genre devenaient donc les compagnes inséparables du pauvre missionnaire.

La civilisation n'avait pas encore pénétré sur ces rives inhospitalières. Le P. Durocher a dû reconnaître plus d'une fois, par une rude expérience, la vérité du portrait qu'a tracé du missionnaire montagnais le R. P. Crépieul, jésuite et apôtre de ces peuplades qu'évangélisent les Oblats.

“La vie d'un Missionnaire montagnais est un long et lent martyre, c'est un exercice presque

continuel de patience et de mortification, et une vie vraiment pénitente et humiliante, surtout dans les cabanes et dans les chemins avec les Sauvages.

“La cabane est composée de perches et d'écorces de bouleaux et entourée de branches de sapins couvrant la neige et la terre gelée.

“Le Missionnaire sue le jour et le plus souvent il a froid pendant la nuit ; il couche sur la terre gelée et quelquefois sur la neige couverte de quelques branches de sapins assez rudes. Il mange quand il a de quoi manger et qu'on lui en présente. Souvent il brûle ses habits ou sa couverture et ses bas pendant la nuit, surtout quand la cabane est petite et étroite ; il ne peut s'étendre, mais il se rétrécit, et il a la tête contre la neige couverte de sapins, ce qui refroidit bien le cerveau et lui cause des maux de dents, etc.

“Il couche toujours vêtu et ne démet sa soutane et ses bas que pour se défendre de la vermine dont les Sauvages sont toujours riches.

“Il est souvent importuné des pleurs et des cris des petits enfants, de la puanteur de ceux qui ont les écrouelles ou autres maladies qui font soulever le cœur.

“Pendant l'été, dans les voyages, surtout dans le Saguenay et le grand fleuve, il boit assez sou-

vent de l'eau bien sale qu'on trouve dans les mares. Quelquefois le vent l'oblige à se retirer dans les endroits où on n'en trouve pas du tout.

“Il endure beaucoup de froid et de fumée avant que la cabane soit achevée ; le plus souvent il n'a pris qu'un morceau de viande sèche, avant qu'on décabane. La souffrance et la misère sont l'apanage de ces saintes missions.”

Toutes ces misères, le R. P. Durocher les a éprouvées pendant de longues années ; voici ce que le R. P. Garin, son premier compagnon dans cette mission, écrivait à ce sujet :

“Ce fut l'année 1845 que le R. P. Durocher alla pour la première fois chez les Sauvages montagnais, sur la côte nord du Saint-Laurent. L'hiver qui précéda son départ pour cette mission, il rencontra au Saguenay deux familles sauvages et se mit de suite à étudier la nouvelle langue qu'il lui faudrait parler. Avec son amour invincible du travail, soutenu par son zèle ardent pour le salut des âmes, il surmonta toutes les difficultés, et au bout de quelques mois il prêchait en montagnais.

“Combien cette première mission fut laborieuse ! mais aussi combien elle fut consolante ! Jugez de la joie de ces pauvres Sauvages qui enfin avaient un prêtre parlant leur langue, pou-

vaient se confesser sans interprète et recevoir de la bouche même du Missionnaire l'instruction dont ils étaient si avides !”

L'accompagnant de nouveau dans sa mission de l'année suivante, le même Père disait : “Je puis raconter, en ayant été le témoin, combien il aimait ses Sauvages et combien aussi il en était aimé.”

L'automne de cette année, le Missionnaire sent le besoin de se perfectionner dans la langue de ses enfants des bois ; cinquante familles doivent hiverner à la pointe des Monts ; il obtient la permission de les suivre, et du mois d'octobre 1846 au mois de mars 1847, il travailla à la composition d'un catéchisme et de cantiques.

Ce qui l'effrayait plus que les souffrances physiques dont sa nature exceptionnelle triomphait toujours, en même temps que son esprit de mortification y faisait son profit, c'étaient les ruses de l'ennemi du salut pour détruire l'effet de ses prédications. Il s'en plaint dans une de ses lettres : “Hélas ! dans quel état les ai-je trouvés ! (Il parle des sauvages du lac Saint-Jean). L'abus des boissons alcooliques les a complètement décimés.” Un métis, homme d'une conduite tout à fait dégradée, se rendait chaque année, une fois la mission terminée, près de ses sauvages et leur apportait des barils de boisson. La propagande protes-

tante vint même établir un de ses agents au milieu d'eux. Entendons-le raconter lui-même au Supérieur général les industries de son zèle :

“Pour toucher ces cœurs flétris par le vice et abrutis par la boisson, je leur rappelai, dans un langage simple et à leur portée, les souffrances de Notre-Seigneur Jésus-Christ et le sang qu'il avait prodigué pour leur salut. Chaque jour, après la récitation des prières et l'exposition des principaux mystères de la foi, je revenais sur le même sujet. Ces pauvres sauvages parurent se réveiller comme d'une léthargie et ils commencèrent à donner des signes de repentir.”

Dieu a permis que le bon Père, pour obéir aux injonctions de ses supérieurs, ait soulevé un coin du voile ; ce qui nous permet de nous faire une idée de ses souffrances, du tact qu'il déployait et des consolations dont Dieu se plaisait à le combler.

Pour obtenir l'établissement de Behsiamits, il donne ces raisons :

“Nos Missionnaires étaient obligés de se séparer et de demeurer longtemps isolés ; à ce grave inconvénient se joignaient les difficultés du voyage. Le Missionnaire se voyait souvent dans la nécessité de passer les nuits exposé à un froid de 25 à 30 degrés Réaumur, sans aucun abri, aux

quatre vents du ciel. Il lui fallait parcourir des montagnes escarpées, n'ayant d'autre monture que ses raquettes."

En 1846, il écrivait : "Le R. P. Arnaud (1) et moi avons visité cent cinquante familles sauvages disséminées sur un littoral de plus de 200 lieues."

Pendant les missions, le Père ne s'appartenait pas et il pouvait dire : "Tous les moments du Missionnaire étaient employés pendant le jour et une partie des nuits. Les sauvages ne le possédant que quelques semaines, ce n'est pas trop de tout son temps pour leurs besoins spirituels, le jugement de leurs différends et l'arrangement de leurs affaires."

Le R. P. Durocher, devenu Supérieur de la maison de Québec, trouvait encore chaque année un mois à consacrer à son œuvre de prédilection. Il partait vers la mi-juin pour aller rencontrer ses chers Sauvages, vivre de leur vie ; c'est lui qui les a préparés à la visite épiscopale que leur fit

(1) Qui ne sait que cet ancien compagnon du R. P. Durocher est encore aujourd'hui (mars 1911) sur la Côte Nord, continuant depuis plus de cinquante ans l'œuvre d'évangélisation des premiers Oblats ? Sa seule inquiétude est de penser que ses quatre-vingt-quatre ans ne lui permettent plus les courses apostoliques à la suite de ses chers Montagnais.

Mgr l'Archevêque en 1874. Aussi le nom du R. P. Durocher est-il en vénération sur toute la Côte. Recueillons de la plume du Père Arnaud, continuateur de son œuvre, l'éloge qu'il fait de son prédécesseur :

“On a besoin de beaucoup de prudence pour vivre au milieu des Sauvages dans les différends qui s'élèvent, contestations sur les droits de chacun, arrangements à prendre, ils s'adressent au Missionnaire. Les choses sont bientôt jugées et chacun se retire content. Le Missionnaire supplée à leur manque de prévoyance et leur épargne de grandes souffrances, car le Sauvage vit au jour le jour, sans songer au lendemain.

“Je ne puis que continuer aux Bethsiamits l'œuvre commencée par le R. P. Durocher. C'est lui qui leur a appris à aimer le bon Dieu et la Sainte Vierge. Aussi tous nos Montagnais conservent-ils un précieux souvenir de Kattsheillnius (le Vieillard) : c'est le nom qu'ils donnent au P. Durocher.

“La plus belle de nos quatorze chapelles disséminées sur une étendue de plus de 250 lieues est celle de Bethsiamits. Le R. P. Durocher en a été l'architecte, elle est magnifique. La maison qui nous servait de demeure, aux Escoumins, est

grande et commode ; c'est encore lui qui l'a fait construire."

Mgr l'évêque de Rimouski, à l'occasion des noces d'or du vénérable vieillard, écrivait :

"Quelle belle carrière de prêtre ! quels travaux apostoliques, quel dévouement ! Sur toute la côte du nord l'on retrouve les traces de son passage, non seulement par le bien opéré, mais surtout par le souvenir qu'en gardent les Montagnais, auxquels il a toujours été si dévoué."

Si les épreuves et les fatigues étaient parfois au-delà de toute expression, Dieu se plaisait bien souvent à récompenser le zèle de son fidèle ministre par des prodiges de conversion. Laissons le R. P. Durocher raconter lui-même une de ces consolations qui lui faisaient oublier le passé et soupirer après de nouvelles fatigues :

"Un jour, je vis arriver une troupe de pauvres enfants des bois qui n'avaient jamais été en rapport avec la robe noire : " Père, me dirent-ils, nous venons de bien loin afin de goûter le " bonheur de te voir ; nous ne regrettons pas la " longue marche que nous avons faite pour nous " rendre jusqu'ici (ils venaient d'environ 200 " lieues) ; nous venons te demander la lumière, " nous voulons devenir les enfants de la prière,

“ et nous désirons ardemment être arrosés de l'eau “ qui purifie.” Ils étaient au nombre de vingt-cinq ; je leur fis le catéchisme ; vous dire l'attention, le zèle que ces pauvres Indiens manifestent serait impossible.

“Le temps pressait, il fallut enfin faire le choix ; tous désiraient vivement le baptême ; deux seulement furent choisis, un homme et une femme mariés à deux chrétiens. Le spectacle fut touchant, il émut profondément les témoins : les uns pleuraient de bonheur, c'étaient les néophytes, les autres de douleur de se voir privés d'une si grande grâce ; mais ils auront leur tour, il faut bien l'espérer.

“Au moment où je versais l'eau baptismale sur les deux élus, quelque chose de surnaturel se manifesta en eux. Les yeux fixés au ciel, leur figure fut comme illuminée d'un rayon céleste. Je fus touché moi-même. Dieu était là. Tous ceux qui étaient présents à la cérémonie partagèrent mon émotion. Je n'oublierai jamais ce jour, ni ceux qui furent l'objet des prédilections du Seigneur.”

Le 8 octobre 1849, le R. P. Durocher, nommé Supérieur, succédait au R. P. Honorat dans la direction de la mission du Saguenay. C'était ajouter à ses missions sauvages la responsabilité des

œuvres que dirigeaient les Pères dont il prenait la conduite. Outre les Sauvages dont nous avons parlé, Mgr l'Archevêque avait confié au zèle de la Congrégation tous les Canadiens établis sur les bords du Saguenay et du lac Saint-Jean, ainsi que tous les postes depuis Tadoussac jusqu'au Labrador ; population qu'il fallait souvent visiter à pied. L'histoire dira plus tard les travaux et les succès des Oblats dans ces contrées qui forment aujourd'hui deux grands diocèses.

Le nouveau Supérieur, accompagné du R. P. Cauvin, s'empresse donc de se rendre à son poste. Son compagnon va nous dire les débuts de son apostolat comme pasteur.

Le 5, ils quittent Québec et le lendemain jettent l'ancre dans la baie de Tadoussac, première mission dépendante du Saguenay. Le vent contraire les arrêtant pour quelques heures, le bon pasteur se met à la recherche des brebis égarées ; il découvre quelques familles, les instruit, les confesse, et le lendemain leur disait la sainte messe dans la petite chapelle, l'une des plus anciennes du pays, (1740).

Laissant son compagnon se rendre à la Communauté, il continue à visiter les pauvres familles dispersées çà et là sur la côte, et ce ne fut que quinze jours après qu'il arrivait à Saint-Alexis.

Dès son arrivée, il exerça les fonctions d'un pasteur zélé pour les besoins de ses ouailles, visitant chaque famille pour s'enquérir de leurs besoins spirituels et temporels, et donnant des retraites consécutives à Saint-Alexis, Saint-Alphonse, Notre-Dame de la Terrière, missions qui aujourd'hui sont des paroisses prospères. Il savait encore utiliser son zèle dans les paroisses voisines et voulut dès le premier hiver faire lui-même la mission des Chantiers, du Petit-Saguenay et du lac Saint-Jean.

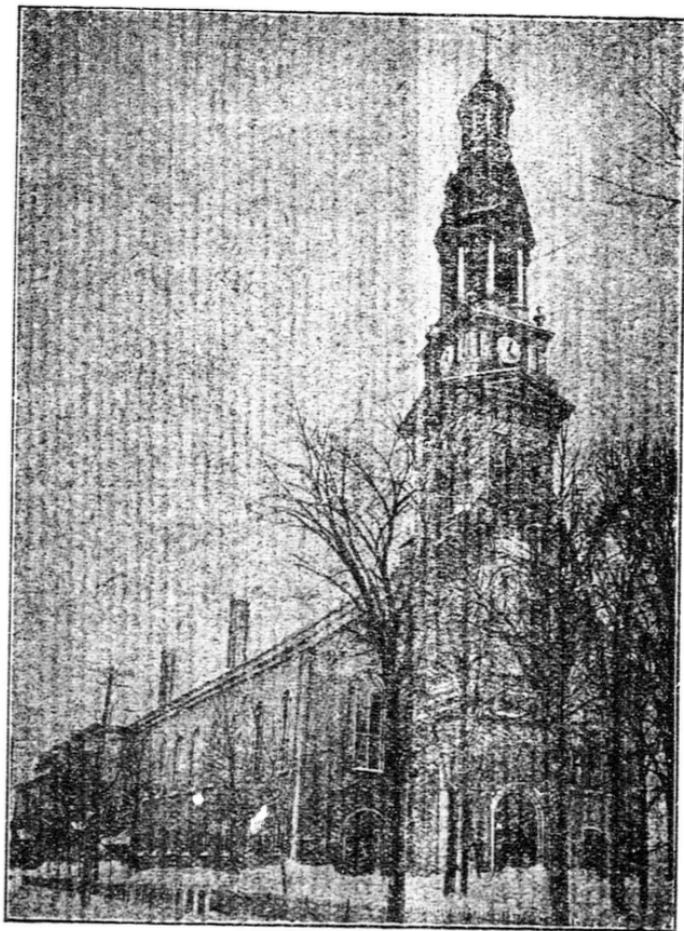
On n'a pas d'idée, à moins d'y avoir été employé soi-même, du travail réservé au Missionnaire chargé de veiller à l'œuvre de la colonisation d'un pays. Chaque jour ce sont de nouvelles familles qui vous arrivent, ayant vendu et dépensé tout ce qu'elles possédaient pour couvrir les frais du voyage. Ces pauvres gens sont donc là sans demeure, sans provisions, sans outils bien souvent, pour commencer le travail du défrichement ; il leur faut des semences, et ce n'est qu'après la première année de privations et de misères qu'ils commencent à pouvoir se suffire à eux-mêmes ; le Missionnaire doit s'occuper de tout.

Pendant les quatre années qu'il fut chargé de cette importante mission, rien n'échappait au zèle du P. Durocher : les pauvres, les écoles, les ma-

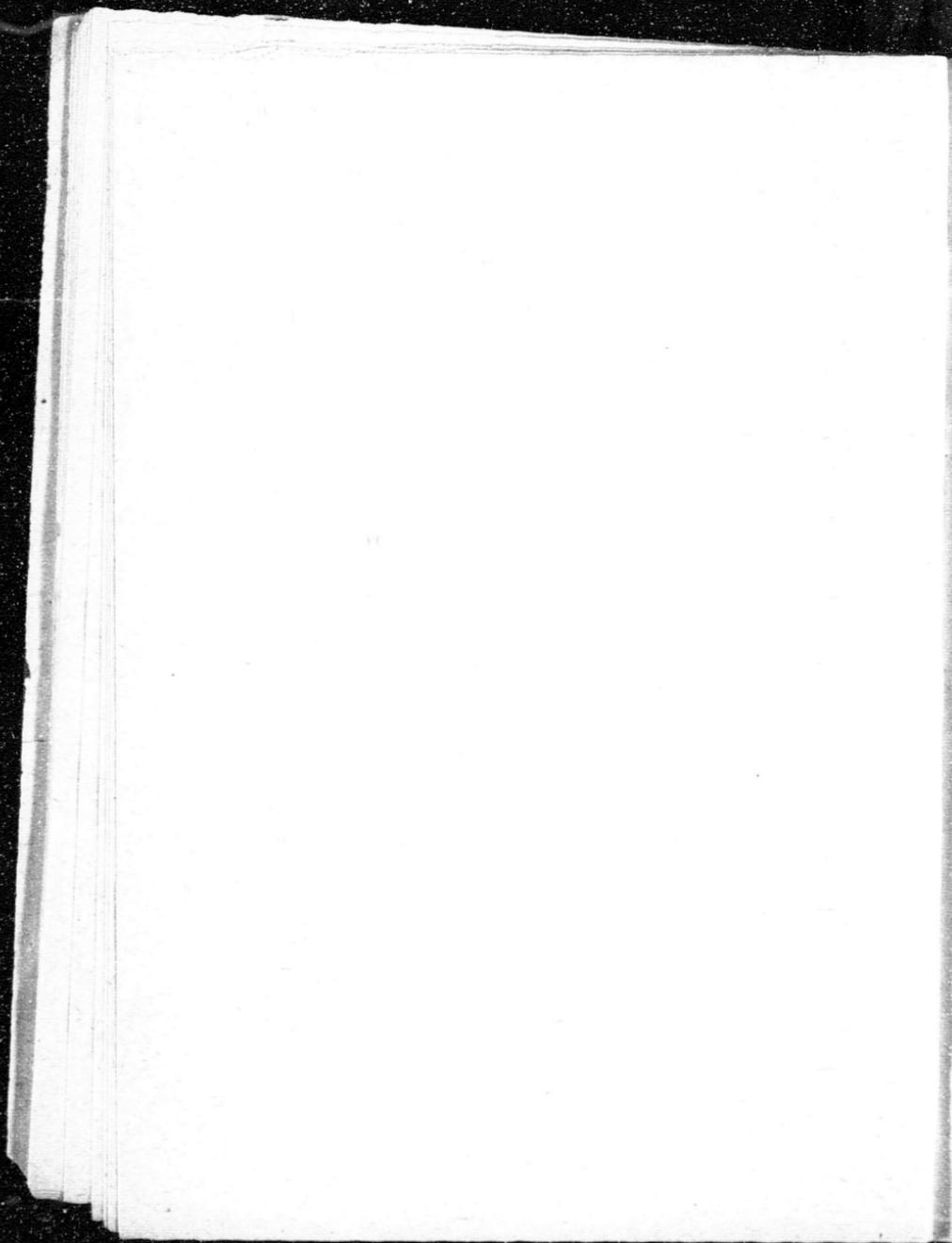
lades étaient l'objet de sa sollicitude incessante. Les malades restaient souvent à des distances considérables, il n'y avait pas de chemins tracés, ou seulement des voies impraticables, le long des montagnes escarpées et dans les bois. Il était toujours prêt, toujours heureux de se rendre au moindre désir du plus petit et du plus pauvre.

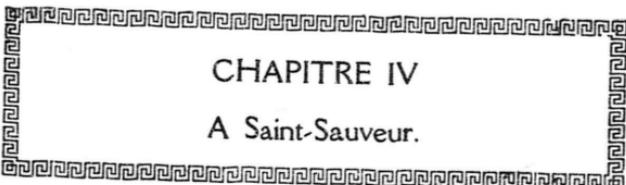
Ce fut en septembre 1853 que, par suite d'un arrangement pris avec Mgr l'Archevêque et la Congrégation, les Pères quittèrent définitivement le Saguenay pour prendre la desserte de l'église Saint-Sauveur. Ce fut là que jusqu'à sa mort, c'est-à-dire pendant vingt-trois ans, le P. Durocher donna encore l'exemple de toutes les vertus.





Église de Saint-Sauveur construite en 1853, par la Fabrique de
Saint-Roch. Cédée aux Oblats, la même année.
Les murs ont résisté à l'incendie de 1866.





CHAPITRE IV

A Saint-Sauveur.

Ne pouvant donner à cette notice historique les proportions d'un volume, empruntons à un article de journal écrit le 19 octobre 1866, l'appréciation du travail opéré par les Pères dans l'espace de treize ans, c'est-à-dire, depuis les débuts de la paroisse jusqu'au grand incendie du 14 octobre 1866.

“Il y a de cela juste treize ans : de pauvres Missionnaires Oblats venaient planter leur tente dans le petit village de Saint-Sauveur et prenaient possession d'une église inachevée. Ce petit village, à la physionomie triste, ne paraissait pas appelé à de bien brillantes destinées ; habité par une population pauvre, vivant au jour le jour, il semblait condamné à ne jamais s'élever au-dessus du rang d'une simple bourgade. Les dévoués Oblats de Marie Immaculée ne se laissèrent pas arrêter par ces considérations ; ils se mirent à

l'œuvre avec cette persévérance, cette énergie qui caractérisent leur ordre. A quelques années de là Saint-Sauveur était non seulement un populeux faubourg, mais un centre de population florissant, population dotée de tout ce qu'il faut pour former de bons chrétiens et de bons citoyens, un centre de population n'ayant sous le rapport des institutions de charité, d'éducation et de moralisation rien à envier à son comparativement riche et âgé voisin le faubourg Saint-Roch."

Puis, entrant dans le détail, l'auteur nous fait assister à la création des confréries du Scapulaire et de la Tempérance, de la Bibliothèque paroissiale et de l'ornementation de l'église en vêtements sacrés, en luminaires et en statues. Il esquisse rapidement l'histoire des confréries de la Sainte-Famille, des Enfants de Marie, du Cercle littéraire, de la Société de Bon-Secours et de quatre conférences de Saint-Vincent-de-Paul. Il se plaît encore à parler de l'œuvre si importante des écoles, de l'union Saint-Joseph et de l'archiconfrérie du Sacré-Cœur. Sans doute le R. P. Durocher eut toujours d'habiles et dévoués auxiliaires pour l'aider dans ses travaux ; mais il était Supérieur, et toujours le premier à la brèche et le dernier au repos. Il pouvait dire en toute vérité dans un de ses rapports :

“Comme je me trouve depuis de longues années à Saint-Sauveur, je suis sans cesse occupé ; dans les mois ordinaires, j’entends de cinq à six cents confessions ; dans le mois de décembre dernier, j’en ai entendu plus de deux mille, par suite des retraites. Ajoutez à cela la visite des malades et des écoles.”

Les écoles ! voilà son œuvre favorite, la préoccupation de ses vingt-trois années de ministère paroissial. Ici nous n’avons que l’embarras du choix dans les citations empruntées à ses différents rapports. Il pensait, et avec raison, que tous devaient s’occuper comme lui de cette œuvre, la plus importante dans une paroisse. Écoutons-le donc lui-même :

“L’œuvre des écoles a toujours été mon rêve d’or, et comme je la vois aujourd’hui sur le point d’être réalisée au-delà de toute espérance, je suis au comble de la joie de voir Saint-Sauveur doté de deux magnifiques maisons appropriées à l’usage auquel elles sont destinées. . . .

“Les enfants que le divin Maître aimait tant, pourront donc être instruits, formés, dirigés, et cela avec un plein succès. Je vous dirai en toute simplicité, qu’il a fallu bien des pas et des démarches pour conduire cette œuvre au point où elle se trouve maintenant. Je ne regrette point les pei-

nes, les courses, les quêtes d'argent et de matériaux, en voyant le bien reçu par tant de générations qui viendront tour à tour puiser à une source pure l'instruction chrétienne dont un si grand nombre sont privés.

“La première bâtisse habitée par les Sœurs de la Congrégation a coûté plus de 45,000 francs, l'autre coûtera un peu moins ; la raison en est qu'on a obtenu une partie des matériaux sans aucun déboursé. Les deux maisons une fois terminées, auront coûté plus de 80,000 francs. Je n'ai qu'à en bénir le bon Dieu et à dire : *“Soli Deo honor et gloria ! C'est lui qui a tout fait.”*

C'était sur lui surtout que reposait le soin de cette entreprise que l'on aurait pu traiter de téméraire, vu la pauvreté de la localité. Il pouvait donc écrire en 1864 :

“Nous dirigeons les travaux d'une grande école pour les garçons ; il faut pour cela organiser des quêtes, des souscriptions, des bazars. Nous avons toute la sollicitude de cette entreprise.”

Les enfants étaient si pauvres, qu'ils manquaient d'habits et ne pouvaient se procurer des livres ; ce fut dans ce but que le R. P. Cauvin fonda la société de Bon-Secours, et le P. Durocher en rendait compte comme suit :

“L’objet de la société de Bon-Secours est de procurer des habits et des livres aux enfants pauvres, pour qu’ils puissent fréquenter les écoles et se présenter décemment à la sainte Table le jour de la première communion. Je suis vivement satisfait de voir tout le bien que cette nouvelle société peut faire.”

Mais ce n’était pas tout que d’avoir construit les écoles, obtenu des instituteurs et des maîtresses dévoués ; il fallait encore, quelque modique que fût le salaire, que les commissaires d’école consentissent à le donner généreusement. Chaque année donc, à l’époque des élections des commissaires, il se donnait une peine incroyable, allant trouver à domicile les citoyens les plus influents pour qu’ils travaillassent à ne faire nommer que des hommes bien disposés pour le seconder dans son œuvre.

Ici trouve place la terrible épreuve que Dieu réservait aux paroissiens de St-Roch et de St-Sauveur, et qui eut un si vif contre-coup dans l’âme du P. Durocher. Le 14 octobre 1866, à quatre heures du matin, le tocsin annonçait un commencement d’incendie dans une maison de Saint-Roch. A trois heures de l’après-midi, sur ce vaste terrain où la veille on comptait plus de deux mille maisons, l’œil n’apercevait plus que les ruines de

l'église Saint-Sauveur et quelques pans de murailles en briques. Tout le reste avait disparu, et des milliers de personnes étaient sans abri. A part les ornements et les vases sacrés, les Pères avaient tout perdu.

A côté de ces ruines matérielles, il y avait les ruines d'un édifice d'une valeur incalculable, la paroisse, qui avait coûté à ceux qui l'avaient érigée treize ans de travaux, treize ans d'abnégation, treize ans de sacrifices. Voilà ce qu'un incendie dévastateur a détruit dans quelques instants.

Le lendemain, le R. P. Durocher errait à travers les décombres ; des larmes abondantes coulaient de ses yeux, et tous étaient émus de la tristesse empreinte sur sa vénérable figure.

La Congrégation ayant accepté de réparer ces ruines, le R.P. Durocher, bien qu'agé de soixante-six ans, se met de nouveau à l'œuvre ; qui dira ses quêtes et ses démarches ? qui racontera ses déboires et ses amertumes ? Il commença par la reconstruction de l'école des garçons, dont l'étage d'en bas fut converti en chapelle provisoire. Après quelques années, tout était reconstruit sur un plan plus grandiose que le premier.

On a pu compter ses pas, apprécier son dévouement et son zèle dans l'œuvre de la reconstruc-

tion ; mais ce que Dieu seul connaît, ce sont les déchirements de son cœur. Les quelques lignes qu'il trace quatre ans après, à la suite d'une retraite prêchée dans la nouvelle église, peuvent nous en donner une idée :

“Depuis l'hiver de 1866, de profonds mécontentements existaient dans la paroisse ; ils avaient pris naissance à l'occasion de la distribution des aumônes recueillies par tout l'univers chrétien en faveur des pauvres incendiés.

“Cette répartition ne fut pas faite au gré de tous, comme vous le pensez ; elle excita des soupçons, des plaintes, des accusations injustes parmi le peuple.

“L'érection de la nouvelle paroisse contribua encore à envenimer les esprits ; un grand nombre de paroissiens, égarés par une faction ennemie des Pères, les regardaient comme détenteurs du bien d'autrui et le disaient ouvertement. Puis, convaincus d'erreur et de calomnie, ils étaient restés éloignés des sacrements, n'osant ouvrir leur cœur à ceux qu'ils avaient outragés, et persistant aussi sans doute dans l'animosité de parti pris, si puissante chez certaine classe d'hommes.”

Son œuvre de prédilection se trouvait également compromise, il s'en plaint ainsi :

“Les écoles menaçaient de tomber ; les Frères, qui ne recevaient pas leur subvention suivant les traités, étaient sur le point d'être retirés de Saint-Sauveur. Les religieuses enseignantes éprouvaient une grande gêne dans leurs affaires et entretenaient des craintes fondées pour l'existence de leur établissement.”

C'était donc, on le voit, quatre années d'épreuves qu'on chercherait en vain à décrire. Soutenu par le dévouement des Pères, qui le secondaient de tout leur pouvoir, il parvint à triompher de tout, et Saint-Sauveur fut bientôt plus florissant que jamais.

L'apôtre avait bu avec tant de générosité le calice qui lui avait été offert, que le bon Maître voulut donner à ses enfants l'occasion de lui témoigner leur profonde gratitude et de reconnaître leur tort.

Le 29 septembre 1873, était le cinquantième anniversaire de sa consécration sacerdotale. Nous ne relaterons pas en détail les cérémonies de ce jour : les résumant, nous pouvons dire que Dieu rendit au centuple à son serviteur ce qu'il avait fait pour Lui.

Il pouvait dire : *Zelus domus tue comedit me ;*
Le zèle de votre maison me dévore ; et à l'occa-

sion de ses noces d'or, des présents pour une valeur de plus de 1600 francs ornaient la maison du Seigneur. Les écoles étaient son œuvre et les représentants de la paroisse, exprimant les sentiments de tous, lui disaient : "Vous avez hérité de l'amour du Sauveur pour les enfants, vous leur avez procuré des écoles où ils vont apprendre la sagesse, et nous ne sommes que l'écho des parents chrétiens qui vous disent : "Vous êtes l'œil vigilant du Maître qui porte vigueur et succès partout."

Apôtre des Sauvages, il voyait un de ses successeurs, le R. P. Arnaud, héritier de ses travaux, lui apporter, avec de magnifiques fourrures, les remerciements de ses enfants des bois.

Ministre du saint autel, il voyait l'Archevêque, entouré d'un nombreux cortège, venir confondre ses actions de grâces avec les siennes, pendant que les autres évêques de la province, sans exception, lui avaient promis dans leurs lettres, d'être présents d'esprit et de cœur à la cérémonie.

Oblat enfin, il avait la consolation de voir trente de ses frères en religion, accourus de toutes les parties de la province pour partager son bonheur.

A l'extérieur, les paroissiens fêtaient leur bon Père et pendant deux soirées le faubourg s'illu-

mina comme par enchantement ; la maison la plus pauvre avait sa lumière ; des bandes de musique sillonnaient les rues et des pièces d'artifice allaient redire au loin la vénération et l'amour des gens de Saint-Sauveur pour leur saint Père Durocher.



CHAPITRE V

Maladie — Derniers jours — Mort précieuse —
Réputation de sainteté.

Quelques jours après, le R. P. Lagier arrivait à Québec en qualité de Supérieur, et le R. P. Durocher y restait chargé d'exercer les fonctions de curé. La mort si subite et si imprévue du Supérieur fut encore une rude épreuve pour le Père Durocher, qui continua sous la direction du R. P. Grenier à exercer les fonctions curiales.

Sa santé se soutenait parfaitement, quand, dans l'été de 1876, il fut atteint d'une pleurésie qui l'obligea d'aller demander aux soins intelligents des bonnes Sœurs grises de Québec, une guérison que l'on regardait comme improbable. Au mois d'août, toute infirmité avait disparu, et le R. Père paraissait plus fort et plus courageux que jamais.

Ne pouvant assister à la retraite commune, il commença la sienne le 18 octobre, demanda et obtint la permission de la faire en grand silence.

Il passait tout son temps à la chapelle. Dieu, sans doute, lui donna l'intuition de sa mort prochaine. Le 26 au matin, il arrivait à Montréal pour assister au conseil provincial, dont il était membre depuis de longues années.

Dimanche, le 26 novembre, il monta en chaire et fit le prône comme de coutume. Pendant plus de vingt minutes, il se fit parfaitement entendre dans la vaste église de Saint-Sauveur, et fit la quête pendant la messe. De midi et demi à une heure et demie, il fit le catéchisme chez les Frères, et de une heure et demie à deux heures et demie chez les Religieuses. Il confessa après les vêpres.

Empruntons maintenant à des notes du R. P. Grenier, ce qui s'est passé jusqu'au 6 décembre, jour de sa mort.

28 novembre.—Le R. P. Durocher, malade depuis hier soir, est dans un grand état de faiblesse ; cela ne l'a pas empêché d'assister à la méditation ce matin, de dire sa messe à huit heures et d'aller voir, dans l'après-dîner, une personne malade qui le demandait. Ce soir, après la récitation de l'office, il a demandé d'aller se coucher. La preuve la plus certaine de son indisposition, c'est qu'il consent à ce que le prédicateur de la retraite des

jeunes gens occupe son confessionnal, ce qu'il n'a encore jamais permis dans sa vie.

29 novembre.—Sa faiblesse augmente, mais il persiste à prendre part aux exercices.

30 novembre.—Il a encore dit la messe ; il y a consacré un temps considérable et a cru que le ciboire allait lui échapper des mains en donnant la sainte communion. Ce soir, il a demandé de dire la messe à six heures demain, à un autel latéral.

1er décembre.—A trois heures du matin, le R. P. Cauvin est venu me réveiller, me disant : Le P. Durocher se meurt. Quelques instants après, nous arrivions dans la chambre du malade. Il respirait à peine, et on a jugé, même avant l'arrivée du docteur, devoir lui donner le saint Viatique, qu'il a demandé avec instance. Toute la communauté était présente ; le malade, revêtu du surplis et de l'étole, un cierge allumé à la main, a renouvelé ses vœux de religion. L'oppression l'empêchait de faire la profession de foi, il nous a demandé de la faire pour lui. Il a demandé ensuite pardon des scandales qu'il avait pu donner, et surtout de son peu de déférence envers les Supérieurs, et a reçu ensuite la sainte communion.

Le docteur constate une inflammation et congestion du poumon droit et conseille d'adminis-

trer l'Extrême-Onction. L'application de l'indulgence *in articulo mortis* a terminé la cérémonie.

A huit heures, ce matin, Mgr l'Archevêque arrivait en toute hâte pour bénir son fidèle serviteur. Dans le cours de la matinée, des représentants des institutions religieuses sont venus rendre visite au malade ; toute la paroisse est dans la consternation et partout on prie.

Sur son lit de mort, le R. P. Durocher n'oublie rien. Nous témoignant le bonheur de mourir au sein de la Congrégation, il nous dit avec ce ton de conviction qui lui était particulier : "Quelle charité ont mes frères de conserver parmi eux un cœur de pierre, un indiscipliné, un homme qui a fait tant souffrir les autres ! Quelle reconnaissance ne dois-je pas à Dieu pour le bienfait de ma persévérance !"

Il s'occupe de tout et de tous. Il avait eu toujours à cœur la prospérité même matérielle de Saint-Sauveur. Recevant la visite du maire, il le loue de son zèle à soutenir les bonnes œuvres, lui demandant d'être toujours comme par le passé l'aide et le soutien du prêtre dans l'exécution des bonnes mesures.

Aux Frères et aux Sœurs qui viennent tour à tour recevoir sa bénédiction, il adresse des avis de circonstance.

Dans l'après-dîner, le médecin interdit les visites ; le malade a près de lui deux sœurs de Charité qui ne le quitteront plus.

Il fait placer sur son lit les images du Sacré-Cœur de Jésus et du Saint Cœur de Marie, sa croix d'oblation et son chapelet, et ne s'occupe plus que de Dieu.

Les sœurs lui font des lectures et récitent des prières. On lui fait remarquer que ces prières qu'il prononce avec tant de force doivent le fatiguer : "Laissez-moi prier, dit-il, la prière fait tant de bien !"

Ce soir, avant de monter en chaire, le prédicateur de la retraite est venu lui dire :

"Mon père, douze cents jeunes gens sont là, ce sont vos enfants, une parole de votre part leur ferait plaisir et ils s'en souviendront." "Rappelez-leur, dit-il, la miséricorde de Notre-Seigneur Jésus-Christ pour les jeunes gens. Dites-leur qu'un vieillard mourant leur demande de ne plus aller dans les auberges, ni dans les maisons de jeu, car c'est là qu'ils se perdent. En n'y allant pas, ils seront la consolation de leurs parents, la joie de l'Eglise, ils procureront la gloire de Dieu et sauveront leurs âmes."

2 décembre.—Le R. P. Durocher a eu le bonheur encore de communier ce matin. Le docteur est surpris du changement opéré. Bien qu'il ne le trouve pas encore hors de danger, il a plus d'espérance qu'hier. Ce qui préoccupe le malade toute la journée, c'est de savoir s'il est assez faible pour être dispensé de l'office de paroisse. Il interroge plusieurs des Pères et le docteur lui-même pour avoir son opinion.

3 décembre.—A minuit il se confesse et reçoit la sainte communion. La nuit est mauvaise. A cinq heures on dit la messe dans la chapelle intérieure, qui n'est séparée de sa chambre que par une cloison, et un Frère convers lui indique les différentes parties du saint sacrifice, auquel il veut prendre part. Il charge le R. P. Supérieur de demander pardon à la paroisse pour les scandales qu'il aurait pu donner. Il fait encore demander aux paroissiens de beaucoup prier pour lui après sa mort. Mgr l'Archevêque est venu voir le Père à quatre heures cet après-dîner, lui a adressé de nouvelles paroles de consolation et d'encouragement.

4 décembre.—La faiblesse augmente toujours ; le poumon gauche s'engorge et s'enflamme à son tour. Le docteur déclare que tout au plus, le malade ira jusqu'au 6 au soir.

La nuit du 5 au 6 fut calme, la respiration n'était pas trop gênée, et il put recevoir le saint Viatique après s'être confessé comme les jours précédents. Vers huit heures et demie les sueurs froides qui l'inondaient nous avertirent de sa fin prochaine. Le cher malade n'avait plus de position. Quelques paroles incohérentes, mais aussitôt après il reprenait sa lucidité ordinaire. Il vit arriver la mort avec calme et bonheur, suivant avec attention les exhortations et les prières et se munissant fréquemment du signe de la croix.

Le R. P. Provincial quittait Montréal le 5 au soir, et était près du malade le 6 à neuf heures du matin.

Il décrit ainsi la dernière entrevue qu'ils eurent ensemble :

“ Il avait toute sa connaissance et demanda aussitôt de rester seul avec moi. Les Pères et les bonnes Sœurs de charité qui lui prodiguaient leurs soins se retirèrent.

“ Il m'exprima son bonheur de me voir avant sa mort : “Je ne voulais pas mourir, me dit-il, avant de vous voir et de recevoir votre bénédiction.”

“ Il me fit quelques communications intimes dont il éprouvait le besoin pour établir son âme

dans une parfaite sérénité. Il me parla de notre révérend Père Général : "Vous le remercieriez pour moi, me dit-il, de ce que la Congrégation a bien voulu me garder dans son sein malgré mon indignité."

— "Cher Père, lui dis-je, je crois être l'interprète fidèle de notre bien-aimé Père Général, en vous remerciant en son nom de tous les services que vous avez rendus à la Congrégation."

— "Non, non, reprit-il avec une certaine force, à moi, à moi seul de remercier. Je vais mourir et je suis heureux de mourir dans la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée. Bénissez-moi, mon Père, et en votre personne je demande pardon à tous mes Frères de la province de toutes mes fautes et de mes manquements à la règle..."

"Il était ému ; je l'étais extrêmement, moi aussi. Je le rassurai sur toute chose. Je lui présentai sa croix, son livre de règles qu'il tenait toujours auprès de lui ; il baisa l'un et l'autre.

"J'étais à jeun, je lui dis que j'allais dire la sainte messe pour lui, qu'il s'unirait d'intention et que nous demanderions ensemble au bon Dieu et à notre bonne Mère, la grâce de ne perdre aucun des mérites de la lutte suprême et de mourir de la mort des justes. Il me remercia et sembla se recueillir aussitôt.

“Je retournai auprès de lui après mon action de grâces et ne le quittai qu’après avoir reçu son dernier soupir. Il s’endormit paisiblement dans le Seigneur, sa croix d’oblation sur la poitrine, son chapelet et son livre de règles entre les mains.”

* * *

Ne soyons pas surpris de la consternation produite à Saint-Sauveur par l’annonce de la mort du bon Père et des témoignages d’estime que la population tout entière voulut lui témoigner. Elle perdait en lui le meilleur des pasteurs, le prêtre qui à toute heure du jour et de la nuit était au chevet des malades. N’attendant pas même une invitation pour aller consoler ceux qui pleurent, le bon pasteur courait à la recherche des brebis égarées.

“Que de fois, dit son Supérieur, ne l’avons-nous pas vu partir à pied, sous un soleil brûlant ou par les temps les plus mauvais, oubliant son grand âge et les fatigues des courses antérieures, pour aller réprimander les personnes qui donnaient des scandales, mettre l’accord dans les ménages séparés. Rien ne lui coûtait quand il s’agissait d’arrêter un désordre ou de retirer quelqu’un du vice, et rarement on lui résistait.

“ Ses pénitents, et ils étaient nombreux, pleureront longtemps le directeur plein de miséricorde et de prudence.

“ Au saint Tribunal, il passait de cinq à six heures par jour sans se plaindre, toujours prêt à y retourner. Le bien qu’il y faisait était immense, tant était grande la confiance que l’on avait en sa sainteté.

“ La Supérieure générale d’une communauté lui rendait ce témoignage il y a à peine quelques jours : Plusieurs fois nous avons eu l’avantage de nous adresser au R. P. Durocher comme confesseur extraordinaire, et il serait difficile à chacune d’oublier la sage direction qu’il donnait aux âmes, pour les faire avancer avec sûreté dans les voies parfaites de la vie intérieure. Avec lui on comprenait qu’il fallait se surnaturaliser et vivre dans le monde comme n’y vivant pas.”

Les pauvres surtout ont perdu en lui leur providence ; c’étaient ses enfants de prédilection. Il excusait leurs défauts, n’aimait pas qu’on en dit du mal, et la maison ne pouvant subvenir aux besoins de tous, il allait lui-même frapper à la porte des riches, dans les paroisses étrangères, et solliciter la charité pour ses paroissiens de Saint-Sauveur.

Le mercredi qui précéda sa mort, il recevait des pièces d’étoffe qu’il était allé demander le lundi, pour ses pauvres.

La dernière signature qu'il a donnée sur son lit de mort, a été une recommandation à un pauvre pour aller demander la charité.

Depuis longtemps il nourrissait le projet d'élever une salle d'asile qui permit aux pauvres mères d'aller y déposer chaque matin leurs petits enfants avant que d'aller à leur journée. Il a eu la consolation, quatre jours avant sa mort, de voir signer le contrat d'achat du terrain sur lequel doit s'élever l'édifice qui couronnera toutes ses œuvres.

Il y a donc dans l'Orphelinat qui s'élève aujourd'hui sur ce terrain, l'éclosion d'un projet conçu par le charitable P. Durocher.

En le perdant, la ville a cru perdre un saint. Le *saint Père* Durocher, c'était le nom d'après lequel on le désignait le plus communément : " sa réputation de sainteté était établie, non seulement à Saint-Sauveur, mais dans la ville entière et dans les environs. De toutes parts on avait recours à ses prières, on lui amenait des malades pour les guérir. Le parloir était tous les jours assiégé par une foule de ces pauvres infortunés qui s'en retournaient contents, soulagés, l'espérance dans le cœur, puisqu'ils lui avaient parlé."

Ce n'étaient pas seulement les pauvres ; les riches eux-mêmes venaient le trouver ; et il

n'était pas rare de voir stationner à la porte, des voitures attendant les dames de la ville qui venaient demander une guérison ou une faveur au *saint Père Durocher*.

Combien de personnes qui assurent lui devoir leur guérison ! Il n'en repoussait aucune, il leur enjoignait des pratiques de piété, des prières, des neuvaines aux saints envers lesquels il avait une plus tendre dévotion.

Cette vénération était partagée par les personnes les plus haut placés. Apprenant sa mort, Mgr l'Archevêque répondait au R. P. Supérieur : "Vous avez un saint de plus dans le ciel." Le R. P. Supérieur des Jésuites dit : "C'est une de ces morts qui ne peuvent attrister." Le Provincial des Frères disait également : "C'est une mort dont il faut se réjouir."

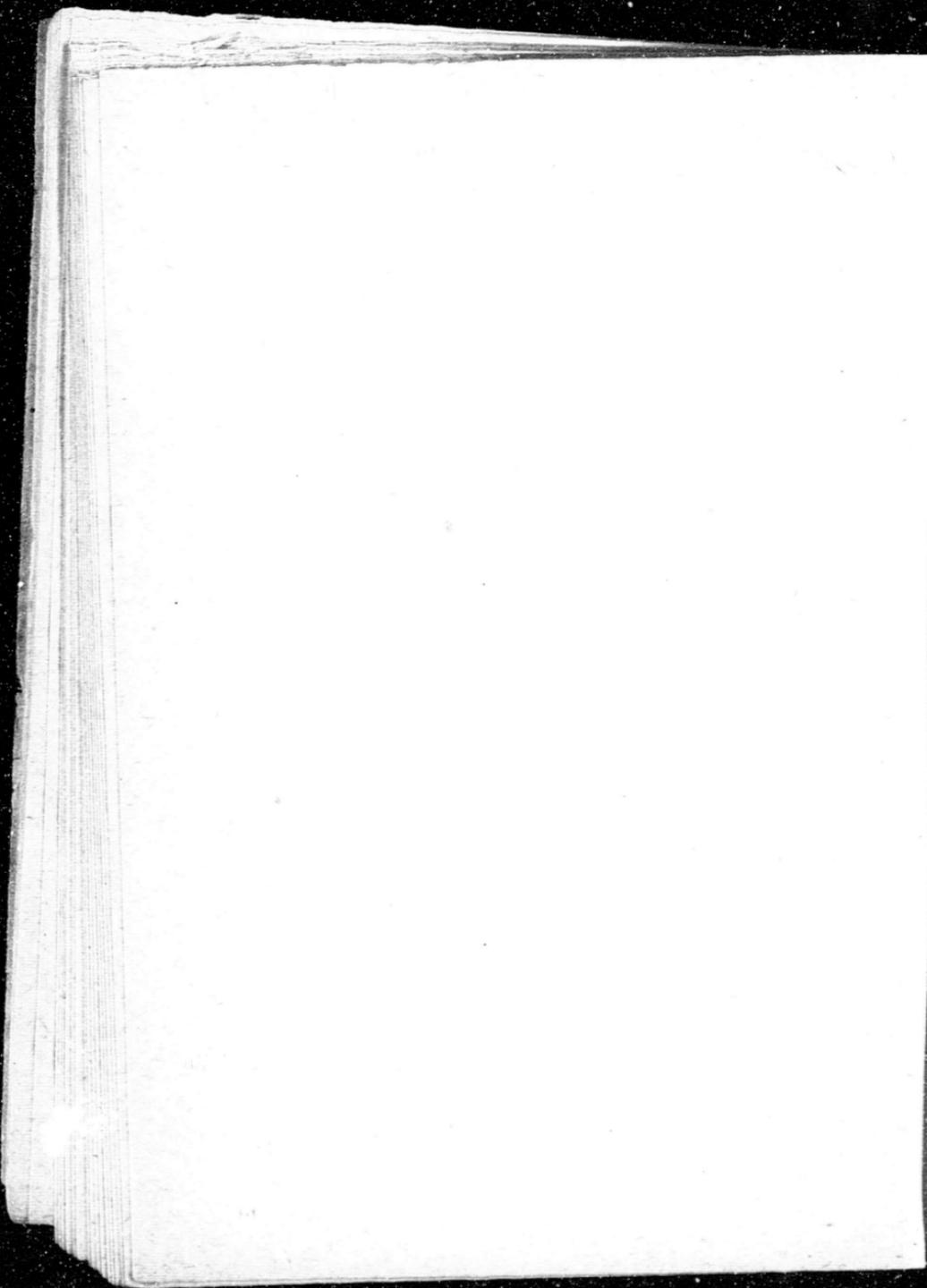
Les communautés religieuses ne parlaient pas un autre langage : "Depuis trente ans, dit l'une d'elles, que nous sommes en rapport avec ce vénérable religieux, nous avons toujours admiré en lui les vertus qui font le plus bel apanage d'un saint." Les laïques se joignent à ce concert de louanges : "C'est un saint de moins sur la terre." Et ses frères en religion expriment la même idée dans leurs lettres, après sa mort. Depuis qu'il

n'est plus, on demande de vive voix et par lettres, au Supérieur de Québec, des reliques du bon Père Durocher.

Ce concert unanime de louanges n'est-il pas la preuve la plus convaincante de l'estime dont jouissait notre vénéré défunt ?



s
e
-
n
n
le
"
ée
'il



CHAPITRE VI

Combat spirituel—Régularité—Piété—Obéissance—Mortification, etc.

Il nous reste maintenant à esquisser en quelques lignes, le portrait du religieux au sein de la communauté.

Ses vertus, le Père ne les avait pas acquises sans combat et sans lutte. La ténacité de son enfance l'avait suivi jusque dans la vie religieuse. Il avait donc à se surveiller sans cesse pour ne pas imposer parfois des charges qui paraissaient lourdes à des vertus moins éprouvées que les siennes.

Son caractère de feu et sa vivacité lui faisaient prendre parfois des mesures qui ne rencontraient pas toujours l'approbation de ses collaborateurs ; de là des désagréments qui lui suscitèrent des épreuves ; mais il savait réparer les saillies de son humeur et s'humilier, quand il le croyait nécessaire, pour se faire pardonner ses vivacités d'un moment.

Une autre cause d'épreuves pour lui et ses Frères, fut la charge de curé qu'il continua d'exercer n'étant plus Supérieur. Tout préoccupé d'une responsabilité qu'il croyait porter tout entière, n'entrant peut-être pas assez dans l'esprit du règlement capitulaire qui maintient le droit de contrôle aux Supérieurs locaux, dont les curés ne cessent pas d'être les sujets, il soulevait parfois des conflits d'autorité ; mais, hâtons-nous de le dire, le curé se croyait de bonne foi obligé d'agir comme il le faisait, et quand l'autorité provinciale avait parlé, il se désistait de toutes ses prétentions. Cela nous explique le pardon qu'il demanda publiquement sur son lit de mort, d'avoir parfois manqué de déférence envers son Supérieur, et cela n'empêchait pas la pratique des vertus qui constituent le religieux.

* * *

Le R. P. Durocher avait compris que la sainteté du religieux missionnaire consiste dans la régularité et la prière ; aussi en fit-il la règle invariable de toute sa vie. Le R. P. Grenier, qui a passé la plus grande partie de sa vie avec lui, lui rend ce témoignage :

“ Le R. P. Durocher était d'une régularité et d'une ponctualité à toute épreuve. Malgré la multiplicité de ses occupations, à moins d'impossibi-

lité absolue, il était toujours le premier rendu, soit aux exercices de la communauté, soit à ceux du saint ministère.”

“ Occupé toute la journée par un travail des plus assidus, afin de s’acquitter, sans en manquer un seul, de tous les exercices prescrits par nos saintes Règles, il m’avait demandé la permission de se lever une demi-heure plus tôt, parfois même une heure, et de se coucher une demi-heure après la communauté. Malgré l’autorisation générale qu’il en avait reçue, il avait soin de renouveler sa demande de temps en temps.”

“La desserte d’une paroisse aussi populeuse que celle de Saint-Sauveur exigeait un travail de tous les instants ; il fallait souvent porter la sainte Communion aux malades dans des rues éloignées, et l’état de faiblesse de ces derniers demandait qu’on la leur administrât de grand matin. Pour ne pas permettre aux Pères de s’absenter de l’oraison, n’écoutant que son amour pour la règle, il voulut imposer à sa communauté de devancer le lever d’une demi-heure ; le R. P. Provincial n’ayant pas cru devoir sanctionner ce qui ne se faisait pas ailleurs, il lui arrivait souvent à lui personnellement d’avoir administré ses malades assez à temps pour présider la prière et la méditation.”

“ Sa piété était angélique ; l'esprit de prière, qu'on découvrit en lui petit enfant, ne l'a jamais abandonné, et à l'âge de soixante-seize ans, quelques jours encore avant sa dernière maladie, le P. Durocher, rien que par sa présence, portait au recueillement. Pendant la méditation, toujours à genoux, sans jamais s'appuyer, la tête droite, les bras croisés sur sa poitrine, les yeux fermés, il semblait absorbé en Dieu. Son action de grâces, il la faisait de la même manière, et le lundi qui précéda sa mort, une sœur de la Congrégation, dans la chapelle de laquelle il célébrait fréquemment la sainte messe, disait : “ Je me suis aperçue la semaine dernière que notre bon Père était bien malade, j'en ai fait la remarque à mes sœurs : c'était la première fois que je le voyais s'accouder sur le prie-Dieu pour faire son action de grâces.”

C'était encore là sa posture pendant les offices publics ; tourné du côté de l'autel, surtout pendant le salut il devenait complètement insensible à tout ce qui se passait autour de lui.

Quelquefois, surtout pendant ses derniers temps, les voisins l'entendirent répéter à demi-voix d'ardentes invocations, ou bien il traçait lentement avec son pouce le signe de la croix sur son cœur. Cette piété l'accompagnait partout, et dans

tous ses rapports avec le prochain il trouvait l'occasion de leur dire une bonne parole, de leur parler de Dieu.

C'était au saint tribunal de la pénitence surtout, ainsi que dans la chaire, qu'il laissait voir le véritable homme de Dieu ; son ton de voix, son air de conviction, ses larmes obligeaient ceux qui le voyaient et l'entendaient, de dire : C'est un saint. On peut juger, par ce qui précède, de sa piété dans la récitation du saint office et de sa ferveur au saint autel. Il a eu le bonheur d'y monter pour la dernière fois le mercredi qui précéda sa mort, et le récit de ses derniers moments nous le montre donnant l'exemple de la piété la plus grande jusqu'à son dernier soupir.

* * *

Le R. P. Durocher ne parlait ni de lui ni de ses œuvres, à moins que l'obéissance ne l'y obligeât, comme dans les rapports adressés au très révérend Père Supérieur général. Il n'a pas même laissé une seule ligne qui pût permettre de découvrir ses épreuves et ses travaux.

A moins d'être sollicité en un sens contraire par un devoir de conscience, il avait l'obéissance d'un enfant ; son Supérieur, qui nous a dit sa régularité, lui rend ce témoignage :

“Après avoir été Supérieur presque depuis son entrée dans la Congrégation, c'est-à-dire vingt et quelques années, et ayant atteint un âge avancé, il aurait pu se croire, s'il eût été moins parfait, dispensé de demander ses permissions ; il n'y manquait jamais.

“Un escalier assez long et assez pénible conduisait de sa chambre à celle du Supérieur ; il le franchissait, chaque fois qu'il en avait besoin, pour demander la permission de sortir, indiquant les personnes qu'il voulait voir, et les raisons de ses visites.

“Un dimanche, j'étais au chœur avant les Vêpres, quand on l'appela pour un malade. Il se rendit au sanctuaire pour me demander la permission.

“Si le dimanche il ne pouvait assister à l'office public, ce qui était excessivement rare, il ne manquait jamais de me soumettre ses raisons.”

* * *

Par amour pour la sainte pauvreté, il allait toujours à pied. Dans ses voyages à Montréal, obligé de passer de longues nuits en wagon, il ne prenait jamais, jusqu'à ces derniers temps, les wagons dortoirs, se contentant de reposer comme il pouvait sur son banc. Le P. Durocher voulait

qu'on pratiquât la pauvreté dans la maison, et plus d'une fois, étant Supérieur, il fit enlever des plats servis pour le dîner, lorsqu'il les croyait trop riches. Dans les derniers jours de sa vie, il prêchait encore la frugalité et la pratique de la pauvreté dans les repas, et ne craignait pas d'en faire l'objet de ses remarques. La pauvreté se voyait encore dans tout ce qui était à son usage : on n'y voyait rien d'inutile.

* * *

Tout dans son extérieur était austère. Les mortifications de la règle ne lui suffisaient pas, et plus d'une fois son supérieur fut obligé de le modérer en raison de son âge et de ses fatigues. Sa vie était un jeûne perpétuel, tant il mangeait peu.

Citons encore le R. P. Grenier :

“Un peu de pain et de beurre avec une tasse de thé constituait son déjeuner et son souper de chaque jour. Son dîner se réduisait à bien peu de chose, et ce ne fut que dans les derniers mois de sa vie qu'on put le décider à prendre un peu de vin, qu'il tempérerait de beaucoup d'eau.

“Je ne me souviens pas de l'avoir vu une seule fois rester au lit le matin, ou prendre quelque chose le soir quand il devait chanter la messe à dix heures le lendemain, ce qui arrivait assez sou-

vent. Jamais, j'oserais le dire, on ne l'a vu, à part le quart d'heure de sieste qu'il faisait à la fin de la récréation de midi, s'appuyer le dos sur une chaise, pas plus dans sa chambre qu'à la chapelle ou au réfectoire. Il portait souvent une chaîne de fer à pointes aiguës pendant un certain temps de la journée, et plusieurs fois la semaine il prenait la discipline, surtout quand il craignait de s'être laissé emporter par les saillies de son caractère.

“Car il ne faudrait pas croire qu'il n'avait aucun effort à faire pour pratiquer la vertu. Ceux qui l'ont bien connu, savent qu'il était d'un caractère vif et emporté. Quand les choses allaient à l'encontre de ses idées, on pouvait lire sur son visage le combat qui se livrait dans son intérieur.”

Voilà ce qu'il était à la fin de sa vie. Le R. P. Garin va maintenant nous le montrer en 1845, alors qu'il lui fut donné pour compagnon à la Pointe des Monts :

“Nous avions pour demeure un phare du gouvernement, tour en pierre de six étages, dont deux étaient à notre disposition. Demeurant pendant cinq mois dans la même chambre que lui, je puis dire que je l'ai connu, admiré et aimé. Je ne lui ai jamais vu perdre une minute. Debout à quatre heures du matin, il laissait dormir son jeune com-

pagnon jusqu'à cinq heures. Oh ! combien il était bon et indulgent pour moi ! C'est là la vertu que j'ai le plus admirée en lui : sévère, dur pour lui-même ; bon, charitable, indulgent pour son compagnon. J'étais confondu dans nos voyages, surtout en présence d'étrangers, de le voir nous réserver les meilleurs morceaux, les meilleures places, les lits les moins durs."

* * *

Le R. P. Durrocher était ardemment désiré partout. On regardait sa visite comme une bénédiction ; mais il n'en faisait que pour réaliser ses projets en obligeant les personnes charitables à lui venir en aide. On peut dire qu'à part son ministère, il a été l'homme de la communauté. Il était la règle vivante.

Allait-il au conseil provincial, il n'arrivait jamais la veille et prenait le premier train qui partait après la dernière séance ; on y était si bien habitués, qu'on ne lui demandait pas quand il s'en retournait. En mission, il agissait de la sorte. Voici encore quelques lignes que nous ne pouvons passer sous silence :

"En 1851, c'était à Bethsiamits, il fit sa mission travaillant nuit et jour. Le dernier jour, après l'exercice, les préparatifs du départ étaient termi-

nés. Nous partions à sept heures dix minutes. Il ventait, une tempête s'éleva. Les Sauvages voulaient le retenir. "Nous avons le temps, dit-il, de traverser la baie avant que l'orage soit dans toute sa force ; si nous ne doublons pas la pointe, nous débarquerons sur l'autre bord et nous nous rendrons à pied à la maison." Il fallut partir ; nos sauvages firent force d'avirons, mais nous étions à peine au milieu de la traverse, que le vent se déchaîna, et bientôt nous commençâmes à embarquer de l'eau dans notre canot d'écorce ; force nous fut de gagner la terre et de marcher à travers les broussailles, pendant que les Sauvages tiraient le frêle esquif à l'aide d'une corde pour le faire doubler la pointe. Nous nous couchâmes sur le sable pour attendre leur arrivée, et, repartant aussitôt, nous arrivons au poste des Alets Jérémie, où l'on ne pouvait croire que nous eussions pu voyager par un semblable temps.

"Le repos fut de courte durée ; le temps de dire la sainte messe, qu'il n'omettait jamais, et de prendre un modeste déjeuner ; puis nous nous remîmes en route. Vers les onze heures du soir, le vent et la marée nous faisant défaut, au lieu d'employer ce loisir à nous reposer, il nous fit marcher encore une partie de la nuit. La suivante, nous la passâmes à la belle étoile, et, reprenant

notre course de bonne heure, nous arrivâmes à Tadoussac. De cette manière nous avons gagné plusieurs jours et nous pouvions reprendre plus tôt les exercices de la communauté.

* * *

Sa confiance en Dieu et en la divine Providence, était sans bornes. Quand une entreprise lui semblait utile à la gloire de Dieu ou au bien des âmes, il n'y avait que l'obéissance qui pût l'arrêter. A part cela, point d'obstacles insurmontables ; mais il était loin de laisser à la Providence le soin de tout faire ; il n'épargnait ni ses pas, ni ses démarches, et tous ceux qui ont vécu avec lui seront unanimes à lui rendre ce glorieux témoignage.

Dieu s'est plu, disons-le hautement, à récompenser la confiance de son fidèle serviteur ; car on peut dire qu'il n'a jamais rien entrepris, quelque difficiles et impossibles que parussent les œuvres, sans les mener à bonne fin. Son calme, fondé sur sa confiance en la Providence divine, qui gouverne tout, ne l'abandonnait jamais, même dans les plus grands dangers.

“Le 20 mars 1847, écrit encore le P. Garin, nous avions pour lit une peau de loup marin étendue sur des glaces flottantes. Notre frêle embarcation d'écorce de bouleau avait été prise au mi-

lieu des glaces ; pour l'empêcher de sombrer, nous avions dû jeter à la mer nos provisions, notre chapelle elle-même, et nous errions à l'aventure au milieu des ténèbres de la nuit, cernés de toutes parts par d'énormes glaçons qui pouvaient à chaque instant briser notre pauvre nacelle ou nous emporter à la dérive dans l'Océan. Le P. Durocher ne perdit pas un seul instant confiance ; il conserva son calme et son courage, et j'ai toujours été convaincu que ses vertus, ses prières, sa confiance en sainte Anne, à qui il venait de faire un vœu, nous ont sauvés de ce danger imminent."

* * *

Le R. P. Durocher s'était donné à la Congrégation des Oblats et s'était dévoué à ses œuvres avec une tendresse égale à son zèle pour le salut des âmes.

Sans oublier ce qu'il devait à la société de Saint-Sulpice, il gardait précieusement dans son cœur une place de choix à la congrégation dont le ministère répondait le mieux à ses aspirations et à l'ardeur de son tempérament.

De tout ce qui précède, il ressort que le grand missionnaire avait une sincère charité, une affection vraie pour ses frères en religion, pour ses supérieurs et particulièrement pour le Révéren-

dissime Père Général. Dans une circonstance douloureuse pour ce dernier, il ne put retenir ses larmes en s'écriant : "Quelle épreuve pour son cœur de Père !" et il lui écrivit une lettre de condoléance, remplie des sentiments les plus délicats de la piété filiale.

Au jour de son jubilé sacerdotal, ce qui le flattait le plus, il aimait à le redire, c'était la lettre reçue du très révérend Supérieur général des Oblats ; la voici :

Paris, 8 septembre 1873.

Mon bien cher Père,

Je voudrais bien être à Québec, m'unissant à tous nos Pères et Frères pour vous fêter à l'occasion de vos noces d'or. Je ne puis y être présent de corps. Pour y être du moins d'esprit et de cœur, je viens vous dire toute la joie que mon cœur éprouve de cette douce solennité. Que le Seigneur vous conserve longtemps encore à notre affection et à la reconnaissance de toutes les âmes auxquelles vous avez fait tant de bien pendant ces cinquante ans de sacerdoce ! Quelle belle couronne vous avez au ciel ! Je vous la souhaite magnifique. Je demande au bon Dieu de vous combler de ses dons sur la terre, pour que vous puissiez au ciel jouir d'une gloire proportionnée à votre zèle, à votre dévouement et à tout

le bien qu'il vous a été donné de faire. Que le Seigneur et sa sainte Mère daignent exaucer mon humble prière ! Priez pour moi, mon bien cher Père, et croyez en tout mon dévouement en Notre-Seigneur.

J. FABRE, O. M. I.,
Sup. Gén.

Nous ne pouvons mieux terminer cette biographie que par cet éloge autorisé. Il résume en quelques mots, toute la vie du prêtre, du missionnaire, du religieux ; il nous dit que l'unique inspiration de sa vie a été l'amour de Dieu et de l'Eglise, des âmes et des pauvres, de ses supérieurs et de ses frères.

Puissent cette modeste notice ne pas paraître trop au-dessous du but qu'elle se propose : donner une signification vraie au monument élevé par la gratitude publique, et dire aux générations futures que jamais personnage n'a mieux mérité de reparaître au milieu des siens, sous des traits de bronze, que l'immortel Père et bienfaiteur Flavien Durocher, Oblat de Marie Immaculée.

Pièce remise à Mgr Vital Grandin, évêque de Saint-Albert, le 8 février 1873, par une main inconnue, après une allocution donnée à l'église Saint-Pierre d'Autun, par le grand évêque missionnaire.

LA MÈRE DU MISSIONNAIRE

Tu vas partir mon fils . . . Jusqu'à l'heure dernière
Conserve sur ton front cette céleste ardeur,
Ne sois pas contristé des larmes de ta mère :
Si je pleure en ce jour, oh ! va, c'est de bonheur.

En les voyant, ces pleurs, ils disaient : Pauvre femme !
Son amour n'a pas su le retenir, hélas !
Moi, sans lever les yeux, je disais en mon âme :
Taisez-vous ! Laissez-moi ! Vous ne comprenez pas !

Oui, mon âme s'élève en ce moment suprême ;
Oui, je me sens heureuse et forte . . . A mon Sauveur
Je peux donc aujourd'hui donner plus que moi-même !
Si je pleure, mon fils, oh ! va, c'est de bonheur.

Et cependant la grâce enflamme la nature ;
Quand, tout petit enfant, tu bégayais ici,
Quand tu n'étais qu'à moi, jamais, je te le jure,
Ta mère, ô mon enfant, n'a su t'aimer ainsi.

Va, sans que rien t'arrête, où le Maître t'envoie.
Seigneur, c'est tout mon bien ; c'est mon unique enfant :
Il fut pendant trente ans mon orgueil et ma joie ;
Mais vous le demandez . . . sa mère vous le rend.

Nul souffle n'a terni sa robe d'innocence ;
Le voilà devant vous, disciple obéissant,
Et plus cher à vos yeux qu'aux jours de son enfance ;
Il vous donnait son cœur, il vous offre son sang !

Il s'en va. . Sa présence aujourd'hui m'est ravie ;
Mais il était à vous. . . Je sais qu'il est heureux ;
Pour vous le conserver, j'aurais donné ma vie,
Et son zèle d'apôtre a dépassé mes vœux.

Mon fils, il est au loin des cœurs où l'enfer sème
Le mensonge et la mort ; ils sont bien malheureux . .
Ils vivent sans amour, et la souffrance même
Vers un Dieu tout-puissant ne sait lever les yeux.

Porte-leur en ton sein la grâce et la prière ;
Sois la voix qui console et la main qui guérit,
Sois, dans la nuit profonde, un vase de lumière,
Et que Satan recule au nom de Jésus-Christ.

La fatigue et le froid t'accableront peut-être ;
Tu souffriras, mon fils . . et je n'y serai pas !
Mais celui que tu sers est un généreux maître,
Et lui-même à nous suivre a fatigué ses pas.

En leurs sombres cachots si la haine t'envoie,
S'ils dressent leurs bûchers, oh ! que mon souvenir
Ne mêle pas une ombre à ta céleste joie !
Si tu meurs pour la foi, si mon fils est martyr,
J'irai, fermant l'oreille aux paroles humaines,
Cacher dans le lieu saint mon trésor glorieux ;
Sans entendre plus rien du bruit des choses vaine
J'irai, les pieds sur terre et le cœur dans les cieus

En ces pays lointains que ne puis-je te suivre,
Pour l'honneur de mon Dieu m'exiler comme toi !
Que m'importe à présent de mourir ou de vivre !
Mais vois. . l'heure s'avance. . ô Dieu, soutenez-moi !

Qu'une minute encore en mes bras je te tienne ;
Sans battre sur ton sein le cœur qui te chérit . .
Puis maintenant laissez une femme chrétienne
Baiser vos pieds sacrés, prêtre de Jésus-Christ !

BNQ



000 178 835

VIE DU R. P. GRENIER, O. M. I., 10 cts.

VIE DE J.-A. VALIQUET, O. M. I., 10 cts.

VIE DU R. P. DUROCHER, est vendue pour

aider à l'érection de son monument,

25 centins.

CHEZ L'AUTEUR